

L'AMI DE REZE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

Avril 95

participation : 10 Frs

21

Le mot du Président

Notre assemblée générale s'est tenue alors que ce numéro était "sous presse", comme l'on disait naguère, et l'on évoquera le bilan de l'année un peu plus tard.

Je profite de ce mot pour rappeler le précédent. Je formulais le vœu que nous parviennent cartes, photos de famille et autres documents iconographiques concernant le vieux Rezé. Il en arrive, mais la moisson est bien trop maigre encore et il y a certainement beaucoup à extraire de vos albums - si, bien sûr, vos parents ou grands-parents étaient de Rezé.

J'ai le bonheur d'avoir entre les mains trois photographies récupérées cette semaine dans l'album d'une famille de souche rezéenne. La première représente le maréchal-ferrant de Saint-Paul et ses deux ouvriers à l'ouvrage. La seconde représente le bourrelier de Pont-Rousseau, sa femme et ses ouvriers posant devant leur boutique, au milieu des colliers et autres harnais. La troisième est exceptionnelle. Elle nous montre les dernières ruines du manoir seigneurial de la Grand-Haie, c'est-à-dire le porche ouvrant sur ce qui fut une cour. La personne qui m'a fourni ces documents va s'efforcer de retrouver une photo représentant l'enfournement du pain à la Balinière. Tout ceci provient d'une seule famille. On mesure ce qui nous reste à collecter, car les Rezéens de souche sont encore nombreux.

Nous avons récupéré précédemment une photographie dans la famille d'un ancien forgeron de Pont-Rousseau montrant celui-ci au travail. Qui nous montrera la photo du tonnelier, du charpentier ou du menuisier, du charpentier de marine, du vigneron, du maçon, du chapelier, de la modiste, du sabotier ? N'y a-t-il aucune trace de la chapelle de la Trocardière, de la maison de Villeneuve au bourg et de tant d'autres témoins du passé ?

Il y a, c'est certain, bien d'autres documents qui sommeillent et nous seraient précieux. Alors, aidez-nous en contactant les voisins ou amis que vous savez de souche rezéenne.

Bonne quête à tous !

Le président,

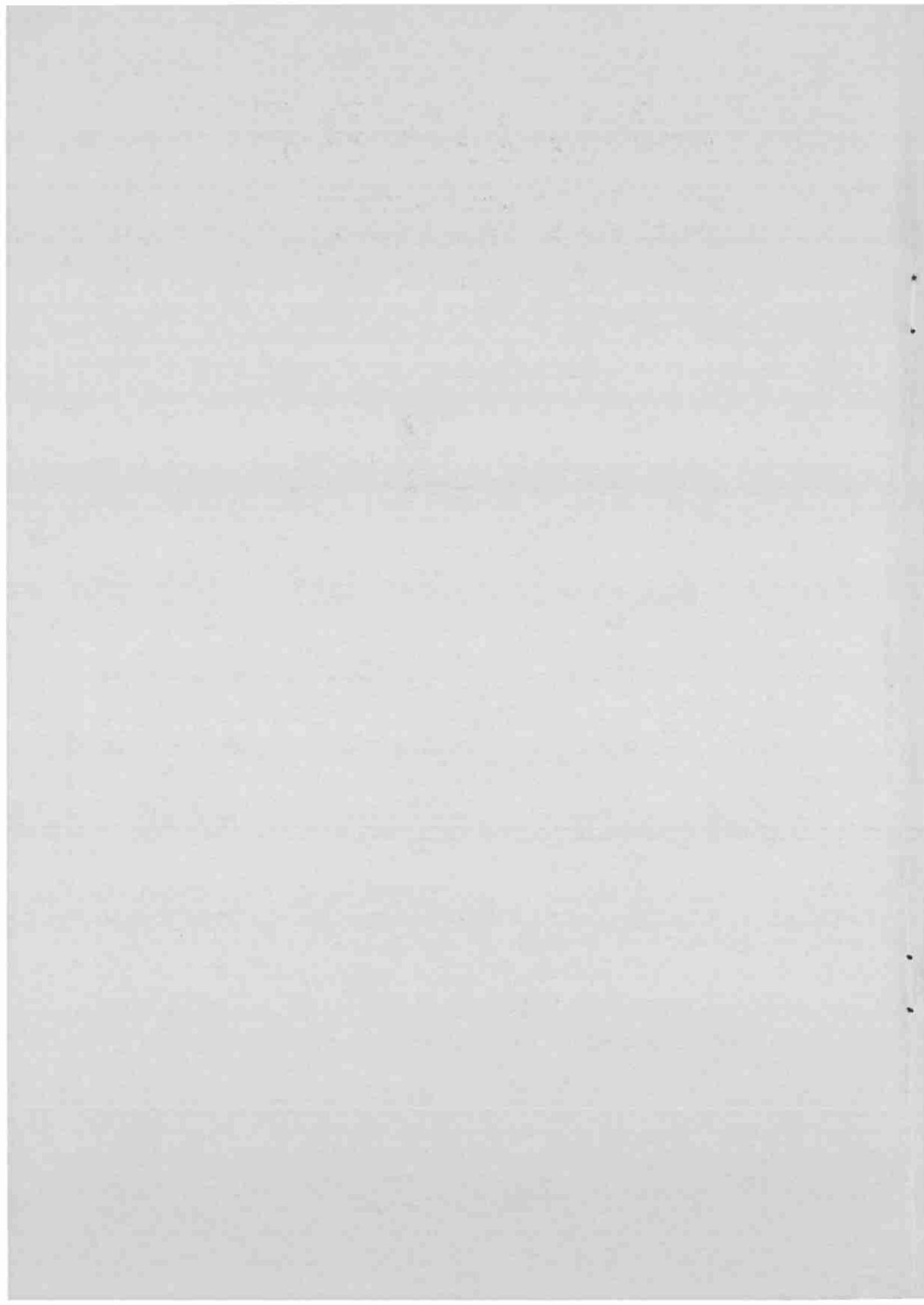
Michel KERVAREC



Gustave LOISEAU "Autoportrait" 1919

SOMMAIRE

Les Impressionnistes à Rezé	p 3
M. KERVAREC	
L'église Saint André	p 6
J.-Y. COCHAIS	
Histoire des Municipalités (X)	p 10
Y. VINCE	
La Galarnière	p 19
M. KERVAREC	
Les monnayeurs rezéens	p 25
S. BRIAND	
Précautions en cas de guerre	p 30
M. KERVAREC	
Le prix du Corbusier	p 30
Vie de l'association	p 31
Informations	p 33



Les Impressionnistes à Rezé

Ce titre peut sembler une plaisanterie, mais il contient néanmoins une part de vérité. Rezé n'a jamais attiré les peintres impressionnistes, mais il est arrivé que deux peintres pouvant être rattachés à l'impressionnisme viennent y planter leurs chevalets. Déjà, avant eux, Paul-Désiré TROUILLEBERT (décédé en 1900) s'était intéressé à Rezé. Après eux, il y aura le graveur Jean-Emile LABOUREUR dont l'association possède une œuvre.

Dans le n°46 de "Rezé Magazine", il est fait état d'un tableau de Gustave LOISEAU qui a été mis à prix pour 300 000 francs en 1990 dans une vente publique à Lyon. L'intitulé indique : "La prairie à Rezé près de Nantes avec la neige". On y reconnaît les prairies des bords du Seil avec l'église en fond, travail effectué en 1909.

Gustave LOISEAU est né en 1865 à Paris de parents petits commerçants, et touche très tôt à la peinture. La famille se retire à Pontoise et c'est là que naît sa vocation de paysagiste vers 1881-1882. En 1887, il s'installe à Montmartre, premier artiste à occuper une maison qui

deviendra célèbre sous le nom du "Bateau-Lavoir". En 1890, il séjourne à Pont-Aven où un grand nombre de peintres se consacrent à leur art. Il se lie avec l'un d'eux, Maxime MAUFRA, né à Nantes en 1861. Deux autres Nantais, Emile DEZAUNAY et LANOË, font partie du groupe. Nous sommes en mai 1890. En juillet, LOISEAU fait la connaissance de Paul GAUGUIN qui revient à Pont-Aven accompagné de FILIGER, SERUSIER et MEIER DE HAAN, ses disciples.



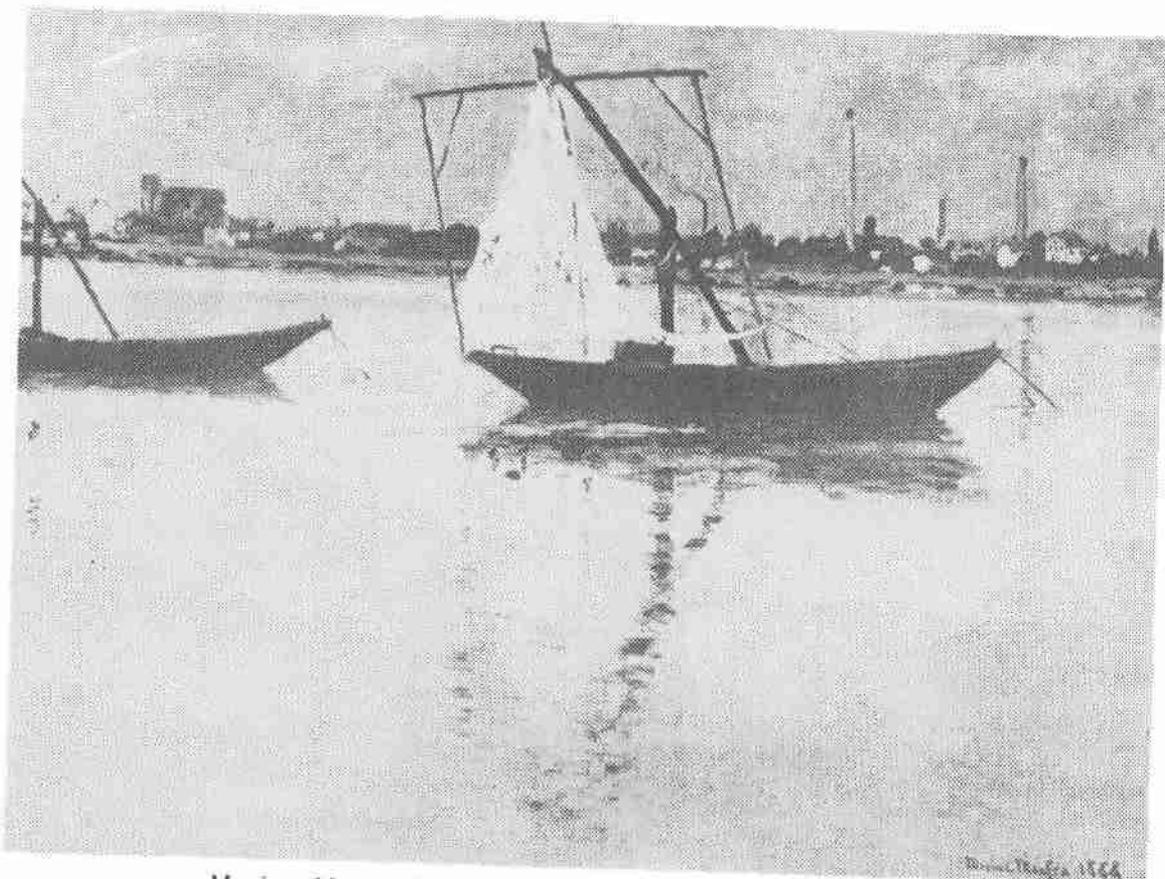
Gustave LOISEAU "L'Homme à la cigarette"
Autoportrait-1919 Collection particulière Paris

Alors que MAUFRA reste aux côtés de GAUGUIN, LOISEAU part pour Paris. En octobre, GAUGUIN quitte la France et MAUFRA regagne la capitale et s'installe au Bateau-Lavoir aux côtés de son ami. Tous les étés, la plupart des peintres de cette école se retrouvent à Pont-Aven ; LOISEAU est parmi eux mais c'est aussi un grand voyageur, et il peint aux quatre coins du pays. En 1894, il retrouve GAUGUIN de retour à Pont-Aven. L'année

suivante, il s'installe à Moret-sur-Loing mais, toujours à la recherche d'impressions nouvelles, se déplace sans cesse, ce qui va durer jusqu'à sa mort en 1935. Les dernières années, il avait surtout concentré son activité



Gustave LOISEAU "La prairie à Rezé près de Nantes avec la neige" 1909



Maxime MAUFRA "La prairie d'Amont" 1888 Musée de Nantes

sur Pontoise et Paris, évoluant vers le synthétisme. La peinture de Rezé fut probablement exécutée lors d'une visite à MAUFRA. Il a écrit : *"Je ne me reconnais d'autre mérite, que celui d'être sincère"*.

MAUFRA a aussi peint à Rezé. Ses parents le destinaient au négoce et il séjourna en Angleterre pour se pénétrer de sa langue et élargir l'affaire familiale. Il y découvrit la peinture de TURNER qui le marqua profondément. Revenu à Nantes, il s'engagea dans le mouvement impressionniste sous l'influence de ses compatriotes Charles LE ROUX et John FLORNOY. En 1886, il expose deux œuvres au Salon : *Inondations à Nantes* et *Bateaux de pêche à la Haute-Ile* (cette dernière actuellement au musée de Cholet). Dans le journal "la France", Octave MIRBEAU écrit au sujet de ce dernier tableau : *"Je viens de découvrir un paysage délicieux... un tableau charmant. C'était un simple paysage, un fleuve tranquille, des bateaux. Il y avait dans ce motif discret de la lumière et de la vie. C'était un art délicat, harmonieux et si différent, malgré l'absence d'un style personnel, que je m'arrêtai longtemps devant cette toile qui me reposait des autres... C'était un art si différent... Je cherchai la signature et je lus : Maufra. Était-ce un jeune, un vieux, d'où venait-il ? Il n'était l'élève ni le maître de personne"*.

L'auteur du "Journal d'une femme de chambre" déplore l'absence d'un style personnel et, en même temps, souligne "un

art si différent", ce qui est pour le moins contradictoire. L'indépendance de MAUFRA est une réalité. Il fit la connaissance de GAUGUIN en 1890 à Pont-Aven, mais ne se rallia à ses théories que deux ans plus tard (par contre, il fut fortement influencé par lui dans cette période). GAUGUIN lui fit une visite surprise à Paris en 1893 et lui dit : *"Je comprends que vous défendiez mon art, Maufra, mais bien que nous suivions une voie différente, la vôtre est bonne, continuez-la"*. Dans la bouche de l'égoцентриque GAUGUIN, c'est là un compliment rare et, en dédicace d'un de ses dessins, il confirme son jugement : *"A l'ami Maufra, à l'artiste d'avant-garde"*. Dans sa peinture, MAUFRA introduit des préoccupations philosophiques et cherche un sens caché aux choses, évoluant vers le symbolisme. La gravure et la lithographie ont sa faveur car plus aptes à la démarche synthétique. Jusqu'en 1898, son art est marqué de ces conceptions puis une évolution se dessine et, à nouveau, le paysage réapparaît concrètement. MAUFRA était allé jusqu'aux limites de son art. Au-delà, c'était l'abstraction et l'heure n'était pas encore venue.

A partir de 1900, il s'inscrit dans un courant purement impressionniste, mais sa peinture se reconnaît au premier coup d'œil. Il s'inscrit alors parmi les "Fauves". Il mourut subitement devant son chevalet au bord du Loir en 1918.

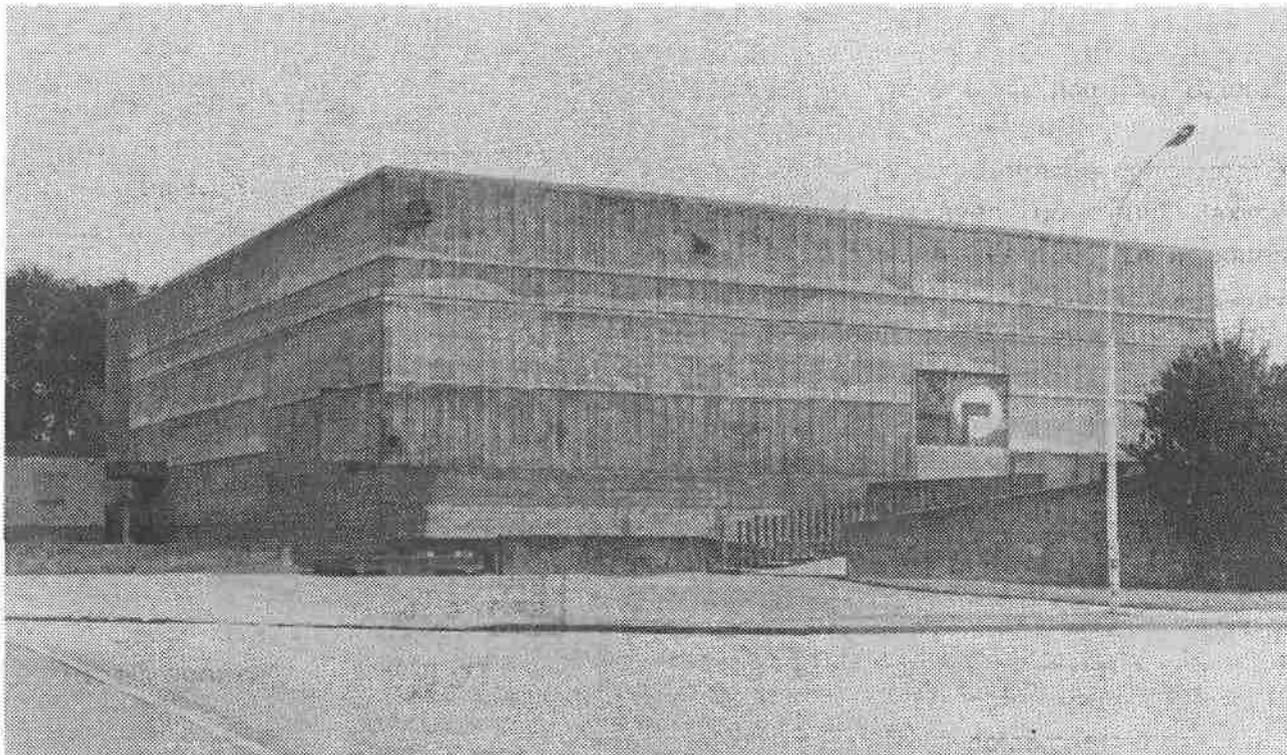
Michel KERVAREC

Documents : Michel KERVAREC et O.M.I.

Eglise Saint-André (1964)

Avenue de la Vendée

Architecte : Jacques Chenieux



Peu de bâtiments auront eu un sort aussi funeste que l'église Saint-André... avant sa transformation inattendue en médiathèque. Moqueries, destruction de la charpente par la tempête, abandon pendant de longues années... rien ne lui aura été épargné sinon de survivre à l'état de squelette. Et pourtant cet édifice perdu mérite qu'on s'y arrête, ne serait-ce que pour un dernier hommage...

L'histoire de Saint-André ressemble à celle du Rosaire : même démarche intellectuelle, même financement, même époque, conception proche, mêmes besoins, un client aussi clairvoyant - Joseph Rullier - et un architecte talentueux : Jacques Chenieux. Très vite, Chenieux et son équipe vont reprendre la réflexion dont avait bénéficié le Rosaire et l'approfondir ⁽¹⁾. Ici, la logique de la

⁽¹⁾ Cette démarche du Rosaire et de Saint-André étant elle-même le fruit du travail conjoint des trois

représentation va s'exprimer dans toute sa rigueur.

Le bâtiment, construit sur un plan carré de trente mètres de côté, dispose d'une "scène" qui occupe le tiers de sa surface. Deux rampes orthogonales très inclinées accueillent les fidèles et convergent vers le chœur ; une troisième, suspendue à la manière d'une tribune, coiffe l'entrée de l'église et se situe dans la diagonale de l'édifice. Le tout ressemble à un édifice théâtral, avec toutefois une différence essentielle : la mise en scène du public. Si, en effet, le chœur occupe un emplacement de choix et bénéficie d'un aménagement très sophistiqué, l'architecture permet à tout le monde de se voir. Ce dispositif répond exactement au nouvel esprit officialisé au

architectes (Chenieux, Rouquet et Rousseau) pour l'église de Maizières-lès-Metz (conception : 1954).

Concile de Vatican II (1962) : l'essentiel dans une église n'est plus le bâtiment mais l'assemblée réunie, et la relation qui lie les officiants aux fidèles n'est plus celle d'acteurs et de spectateurs car tout le monde participe à l'acte liturgique (2). Du reste, ce dispositif n'était pas tant une réponse spécifique aux besoins du culte, qu'une réponse plus générale au problème de tout rassemblement communautaire dans un édifice.

Du point de vue de l'agencement spatial et de la relation entre les différents volumes qui le composent, Saint-André propose donc une architecture plus complexe et sans doute plus aboutie que le Rosaire. Rien de clinquant dans cette mise en scène de l'espace : volumes simples, matériaux solides et peu chers (béton et bois rustique)... Là encore on retrouve un dépouillement qui - obligatoire compte tenu du manque d'argent (3) - correspondait en fait aux choix éthiques du client et aux choix esthétiques de l'architecte (4) : le moindre siège en béton brut devient sculpture et les stries régulières laissées par le bois de coffrage sur le béton blanc rythment l'espace en évitant toute monotonie. Comme au Rosaire, toutes les dimensions du bâtiment et de son mobilier relèvent du Modulor, même le cierge pascal du baptistère !

(2) Malgré sa date de livraison (1964), Saint-André se situe toujours dans la période pré-conciliaire car l'église a été conçue en 1960 et 1961. Rappelons que la Constitution "*De Liturgia*", qui régla les dispositifs des offices et des lieux de culte, fut promulguée en novembre 1963.

(3) L'ensemble du bâtiment a coûté un million de francs (prix 1966), soit cinq mille francs le m² (valeur 1992).

(4) "*Je partageais également les choix éthiques de mon client et je valorisais particulièrement dans mon architecture, l'ostentation plastique de ces choix éthiques*". cf. entretien accordé à l'auteur par J. Chenieux (juin 1992).

La cohérence très stricte de l'édifice s'explique sans doute par la méthode de Chenieux qui a conçu - avant tout le reste - le dispositif d'accueil du public, l'organisation du chœur et les relations réciproques qui les unissaient (5). Ainsi, le chœur, espace focal du bâtiment, ressemble à un petit univers parfaitement intégré, avec son plateau principal et son baptistère en contrebas ; ce dernier comprenait une nappe d'eau dont le dallage-mosaïque avait été dessiné par Knez avec des galets de la baie de Cayola (6). La revue "*l'Art Sacré*" de l'été 66, qui pourtant ne se refusait jamais une critique acérée, notait : "*pour la première fois, nous avons retrouvé dans une église moderne l'impression de cohérence vivante et plénière de l'organisme sacramental que l'on ressent si fort dans certaines basiliques romanes. En ce domaine, Saint-André marque une date*".

Le traitement de l'éclairage donne la touche finale à cet ensemble original. Toutes les parties vitrées du bâtiment sont invisibles de l'assistance et l'édifice ne ménage donc aucune vue sur l'extérieur. La lumière provient de trois sources distinctes : un éclairage périphérique aménagé en haut des murs et en retrait du toit, une ouverture derrière chaque

(5) "*On peut comparer l'église à la coquille que se constitue, pour se protéger, un organisme vivant. C'est donc une erreur, très courante chez les architectes français, de concevoir d'abord les formes de l'édifice et d'y caser ensuite, vaille que vaille, le dispositif liturgique*". Guide des églises nouvelles en France. Opus cité.

(6) Outre ce dallage, Knez dessina une autre mosaïque pour le bénitier et des coffrets en bois et Plexiglas pour le baptistère. Caroline Lee sculpta le Christ de l'autel. Bernard Rousseau étudia les bancs et peignit la fresque sur la porte du parvis. Christian Trudon assista l'architecte comme il l'avait fait pour le Rosaire. Le mobilier de l'église (sauf les bancs) fut conçu par l'architecte assisté de Fulbert Juste. Enfin, Pierre Boizot signa les plans de l'édifice à la place de Jacques Chenieux dont le diplôme scandinave n'était pas reconnu en France.

rampe dans le dos du public, et, enfin, une lumière zénithale venant d'un trièdre placé à la verticale du sanctuaire et invisible de l'intérieur. Cette diversité savante et changeante au gré des heures et du temps met en valeur le lieu et ses volumes qui, peu colorés, absorbent la lumière sans la réverbérer. Du coup, l'on retrouve ici - comme au Rosaire mais avec des moyens différents - une sérénité que l'on suppose être indispensable à tout lieu culturel.

Dans cet édifice très dépouillé, une note colorée domine : le rouge de la charpente tridirectionnelle conçue par Thomas Kondraky. Ce type de charpente n'avait encore jamais été mis en œuvre auparavant et se composait d'une forêt de bois en croisillons : sa couleur contrastait sur le noir non éclairé du plafond. C'est cette charpente qui s'effondra lors d'une mémorable tempête, le 7 juillet 1977. Depuis le début de sa construction, la toiture souffrait d'une légère flèche, sans conséquence directe sur sa solidité. Cependant, cette flèche avait entraîné la formation d'une poche d'eau qui pouvait aggraver le défaut initial ⁽⁷⁾.

⁽⁷⁾ Source : entretien accordé par J. Rullier à C. Bernard (août 91). Notons d'ailleurs l'importance de Joseph Rullier dans l'histoire de Saint-André. Ce curé à la personnalité hors normes était très peu dans la ligne de son institution et se signalait par un anticonformisme notoire. Il conseillait ouvertement à certains de ses fidèles qui critiquaient Saint-André d'aller voir ailleurs si la messe était meilleure...

Signalons enfin le rôle crucial, pour la construction du bâtiment, de Michel Brion, alors secrétaire à l'évêché. Sans son opiniâtreté, l'édifice n'aurait sans doute jamais vu le jour. C'est lui qui annihila les manœuvres incessantes de blocage de l'architecte de la DDC, Noël le Maresquier, beau-frère de Michel Debré et concepteur des immeubles du Château de Rezé. Michel Brion contourna donc les avis hostiles de le Maresquier et fit signer directement le permis de construire au Ministre de la Construction de l'époque, M. Maziol ! Avec la Maison Radieuse, Saint-André est donc le seul bâtiment de Rezé à porter une signature de Ministre sur son permis de construire.

Des réparations simples et peu coûteuses devaient être effectuées. Malheureusement une tempête d'une violence exceptionnelle pour la région provoqua l'effondrement du toit de Saint-André juste avant les premiers travaux. Cette toiture fut bien reconstruite (assez mal d'ailleurs) mais le lieu resta vide ⁽⁸⁾ ; de manière incompréhensible, l'évêché laissa tomber ce magnifique bâtiment : un règlement de compte avec une architecture qui lui avait échappé ou avec un curé très peu "orthodoxe" ? Et puis, les fidèles l'étaient moins... La ville acheta donc la plus belle église contemporaine de l'agglomération et les autorités ecclésiastiques déplacèrent, dans le quartier du Landreau, Saint-André qui, pendant le voyage, devint chapelle. Sic transit...

Ainsi se ferma le premier chapitre d'un édifice dont la porte s'ornait d'une magnifique peinture de Bernard Rousseau - ce qui d'ailleurs n'empêcha jamais les moqueries provoquées par l'aspect extérieur du bâtiment. En effet, à l'inverse du Rosaire qui ne suscita pas de polémique, Saint-André choqua. L'édifice fut affublé très vite de doux sobriquets tels que "bunker" et autres "blockhaus". Il est vrai que cette boîte en béton quasiment aveugle qui s'ouvrait sur une porte en forme de pont-levis (un simple dispositif anti-panique) renforçant son caractère de forteresse, avait de quoi heurter ⁽⁹⁾ ; mais il fallait y entrer pour

⁽⁸⁾ Nous n'avons parlé que de l'église, mais signalons que ce bâtiment comprenait à l'entresol quatre salles de 50m², deux salles de 20m², une sacristie, une crypte qui servait de chapelle de semaine et, en annexe, un presbytère (avec des couleurs de B. Rousseau) pour le logement de 3 personnes. Le tout était desservi par des accès subtils ponctués de buttes de terre qui adoucissaient les lignes très austères des extérieurs.

⁽⁹⁾ Cette porte résumait parfaitement l'esprit de l'architecture de J. Chenieux. "Pour moi,

comprendre que sa douceur intérieure équilibrait sa violence extérieure, d'ailleurs desservie par un béton brut de médiocre réalisation⁽¹⁰⁾. Malheureusement, les fidèles qui fréquentaient le lieu n'étaient pas toujours ses défenseurs les plus zélés. Troublés dans leurs habitudes néogothiques, ils s'offusquaient d'une porte bariolée ou de l'absence de clocher. Quant aux autres, ils regrettaient un bloc opaque sans chercher à en connaître le sens. Bref, les conditions n'étaient pas idéales pour juger sereinement une architecture qui méritait pourtant mieux qu'injures ou légèretés. Il faut d'ailleurs se souvenir qu'au milieu des années 60, l'école d'architecture de Nantes faisait régulièrement venir ses étudiants pour qu'ils apprécient ce bâtiment qui, à l'époque, était considéré comme l'un des meilleurs exemples d'architecture contemporaine de l'agglomération !

Les vrais architectes ne s'y sont pas trompés, Alessandro Anselmi en tête. Lorsqu'il entra en ce lieu pour la première fois, il s'assit dans un coin et s'imprégna de son espace. Le sol était jonché de gravats, de tessons de

l'architecture c'est l'invention d'une solution unique qui répond tout à la fois à des raisons constructives comme à des fonctions multiples et hétérogènes liées à la plastique, à l'organisation, à la signification, à l'émotion, aux systèmes de valeur..."

La porte de Saint-André répondait bien à ces fonctions multiples : système anti-panique efficace, elle formait un dais qui magnifiait les sorties de cérémonies, qui protégeait le parvis des intempéries, qui réduisait la hauteur libre de l'entrée au profit de dimensions plus humaines, qui cadrerait à l'intérieur la vue sur l'autel et à l'extérieur sur la Maison Radieuse.

⁽¹⁰⁾ L'architecte savait bien que si le béton brut vieillit bien à l'intérieur, il s'abîme vite à l'extérieur, surtout quand il est exécuté par des entreprises françaises qui n'en ont pas une bonne pratique. Aussi avait-il prévu pour les murs extérieurs un coffrage spécial formé de plaques de béton moulé. Les contraintes financières interdirent cette solution.

bouteilles, de bancs à moitié arrachés et une épaisse poussière grisait toutes les surfaces. Pourtant, à la question : "et si vous aviez à construire ici la médiathèque ?" il répondit en forme de rêve éveillé : "l'espace intérieur est tellement équilibré que je n'y toucherais pas. J'enlèverais le toit, laisserais l'intérieur tel quel et je construirais les bâtiments de la médiathèque tout autour. Ainsi l'ancienne église survivrait à l'état de cour intérieure - très minérale - où il serait possible de faire des spectacles, des animations, des promenades ou tout simplement d'y lire, protégé des bruits de la ville...". Bel hommage à la qualité du lieu. Aujourd'hui, Saint-André, tout comme les vestiges archéologiques de Ratiatum, émerge au jour mais son bâtiment fait davantage partie de la mémoire de la ville que de sa chair vivante. Pourtant son squelette donne vie à l'espace Diderot. Ce passage de témoin esquisse une métaphore de la ville, sans cesse (re)construite, jamais finie et qui garde dans son tissu, des fibres de son passé.

Jean-Yves COCHAIS

Photo : Mairie de Rezé

Histoire des Municipalités de Rezé

X - Les municipalités de la IV^{ème} République

"L'histoire de la IV^{ème} République est pour une part celle de la remontée de la droite et de sa reconstitution : telle est une des dimensions de l'histoire du régime" (1).

Pourtant, à la Libération, un vaste mouvement démocratique s'était engagé. Si le Général de Gaulle incarne le rétablissement de la légalité républicaine, la gauche, réunie autour du programme du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) semble s'acheminer vers l'unité. En tant que partis survivent alors :

- le P.C.F., le premier à se réorganiser, le seul qui a participé en tant que tel et avec toutes ses forces à la Résistance. Il a acquis un prestige national ;
- les partis S.F.I.O. et Radical qui ont, eux, des racines solides dans le passé, mais ils doivent s'épurer, régler entre autres le sort de leurs parlementaires - en Loire Inférieure Le Roux, Pageot, Blancho et Thiéfaîne - qui avaient voté les pleins pouvoirs à Pétain (2). Si le parti Radical est loin d'avoir retrouvé son audience d'avant-guerre, la S.F.I.O. a elle aussi perdu des positions, même si la présence de militants dans divers mouvements a maintenu l'influence socialiste pendant la Résistance ;
- nouveau venu, le M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire) se constitue en novembre 1944 à partir de divers groupements de chrétiens résistants.

La politique gaulliste constitue l'obstacle le plus solide aux évolutions démocratiques. Les premières interventions du président du Gouvernement provisoire sont significatives : il se sert de sa popularité pour rétablir "l'autorité de l'Etat".

1945-46 est le temps du "tripartisme" (P.C.F.-S.F.I.O.-M.R.P.). Après un premier échec institutionnel, la constitution de la IV^{ème} République est adoptée le 13 octobre 1946. Si les nouvelles institutions résultent d'un compromis, elles ont cependant un contenu démocratique beaucoup plus avancé que celles de la III^{ème} République.

Alors que les élections marquent un recul de la gauche, le mouvement gaulliste R.P.F. (Rassemblement du Peuple Français) se veut un mouvement de masse transcendant les partis. Il échouera alors que la droite libérale incarnera peu à peu le régime. L'installation de la guerre froide (1948), le développement du mouvement social et les stratégies parlementaires de "3^{ème} force" recherchées par la S.F.I.O. marquent une période secouée par une succession de crises ministérielles (3).

La France changeait. Elle avait modernisé son appareil productif, le rythme de la concentration s'accroissait, les campagnes se dépeuplaient et les différences

(1) R. Rémond : "La IV^{ème} République".

(2) Y. Laurent : "Le cœur et la passion".

(3) En avril 1948, la tendance syndicale Force Ouvrière quitte la C.G.T. et crée une nouvelle centrale.

s'accroissaient entre les classes sociales. Au plan local, la réforme administrative se faisait attendre, la centralisation continuant à marquer les limites des pouvoirs des conseils municipaux, même si ceux-ci étaient alors élus à la représentation proportionnelle.

Le déclenchement de la guerre d'Algérie (1954), l'enlisement des gouvernements successifs entraînait le régime sur la pente fatale. Les milieux capitalistes ne songeaient plus qu'à modifier les institutions afin de les rendre plus aptes à l'intégration du pouvoir économique et du pouvoir politique qui devait favoriser l'expansion à leur profit. Le 1^{er} janvier 1958, le président Coty, dans ses vœux, transcrivit cette aspiration : "nos institutions fondamentales ne sont plus accordées au rythme des temps nouveaux".

Le 13 mai, le coup de force des généraux en Algérie remet le général de Gaulle en selle. Celui-ci se déclare alors prêt à assumer les pouvoirs de la République. Le 1^{er} juin, il devient chef du gouvernement. L'incapacité à s'unir des forces démocratiques permet à de Gaulle de mettre en place un nouveau régime adopté par référendum le 28 septembre 1958.

Septembre 1944 - Mai 1945

VIGNAIS Jean

C'est le 8 septembre 1944 qu'après avis du Comité Départemental de Libération le préfet réinstalle la municipalité rezéenne dissoute par Vichy.

Le conseil municipal élu en 1935 se réunit donc avec son maire Jean Vignais le 16 septembre. Tandis que 4 adjoints sont élus, Guérin, Gar-Marilliet, Boutin et Giraud, le maire se félicite de *"la libération du sol national que la municipalité appelait de ses vœux en 1941 grâce à l'appel du général de*

Gaulle" et invite le conseil *"à accorder une minute de recueillement comme hommage à ses membres décédés, aux Morts pour la patrie et à ses martyrs"*. Ensuite tous les conseillers chantent en chœur *"la Marseillaise"* et terminent aux cris de *"Vive la France ! Vive la République ! Vive de Gaulle !"*.

Enfin ils votent l'adresse suivante : *"le conseil municipal de Rezé, dissout par décret de l'Usurpateur, réintégré le 8 septembre 1944, exprime sa fidélité au gouvernement provisoire de la République Française et adresse au général de Gaulle ses sentiments d'admiration et de reconnaissance pour la persévérance qu'il a toujours montrée pour libérer la France du joug allemand, malgré les nombreuses difficultés qu'il a rencontrées. Il associe à ses vœux les soldats de la Résistance qui ont lutté dans l'ombre au péril de leur vie et s'incline profondément devant les nombreux martyrs qui sont morts pour la France et la Liberté. Il souhaite ardemment que l'on active le nettoyage des traîtres, des collaborateurs et de tous ceux qui ont édifié des fortunes scandaleuses en servant bassement les Boches"*.

Naturellement cette municipalité réinstallée provisoirement dans l'attente d'élections doit faire face aux nombreux problèmes du ravitaillement et de l'aide aux familles alors que la guerre n'est pas terminée. Elle se soucie également des travaux de comblement du fossé anti-chars et des tranchées d'infanterie. Symboliquement elle remet en place la statue de la République. Elle donne à de nombreuses rues de la commune les noms de ses martyrs.

La victoire du 8 mai 1945 n'est pas encore fêtée que la municipalité organise les élections municipales du 29 avril et du 12 mai. Les déportés sont à peine rentrés et les problèmes politiques à peine réglés (tels

l'épuration). La puissance américaine pèse déjà sur l'évolution intérieure du pays tant sur le plan économique que politique. Malgré tout, ce sont les partis de la Résistance qui manifestent leur audience lors de ces élections un peu prématurées. A Rezé - ce qui n'est pas le cas partout - la gauche socialiste et communiste se présente unie sur une liste conduite par Arthur Boutin (S.F.I.O.), intitulée d'"Union Républicaine et de Résistance". Elle obtient au premier tour une moyenne de 3200 voix et 2 élus face à une liste "M.R.P." conduite par Ringoard et Tatur (2700 voix en moyenne) et une liste radicale conduite par le maire sortant Vignais (1500 voix en moyenne).

Au second tour, avec 4100 voix de moyenne, la liste de gauche emporte les 25 sièges restant face à la liste M.R.P. qui n'obtient que 2900 voix de moyenne. Jean Vignais cède donc son fauteuil de maire. Il reviendra au conseil deux ans plus tard et sera même adjoint jusqu'en 1953. Resté élu, il décède à Rezé le 4 octobre 1954.

Mai 1945 - Mars 1949

BOUTIN Arthur (1903-1980)

Le 19 mai 1945, c'est un Rezéen élu au conseil depuis 1933 qui est porté au fauteuil de 1^{er} magistrat. Né le 30 juin 1903, cet ouvrier métallurgiste devenu aviculteur est un militant socialiste. Composée de 27 membres, la nouvelle équipe municipale comprend pratiquement autant de communistes que de socialistes, 4 adjoints sont élus à la quasi-unanimité : Jean Giraud (S.F.I.O.) délégué aux finances, au ravitaillement, aux travaux et au personnel communal ; Pierre Gautier (P.C.F.) délégué à l'eau, au gaz, à l'électricité, aux P.T.T., aux agriculteurs et à l'entraide aux prisonniers et déportés, sinistrés et réfugiés ; Auguste Babin (P.C.F.) délégué à l'assistance, aux hôpitaux

et aux cimetières ; enfin Albert Boutin (S.F.I.O.) délégué aux transports terrestres et fluviaux et aux sports et fêtes.

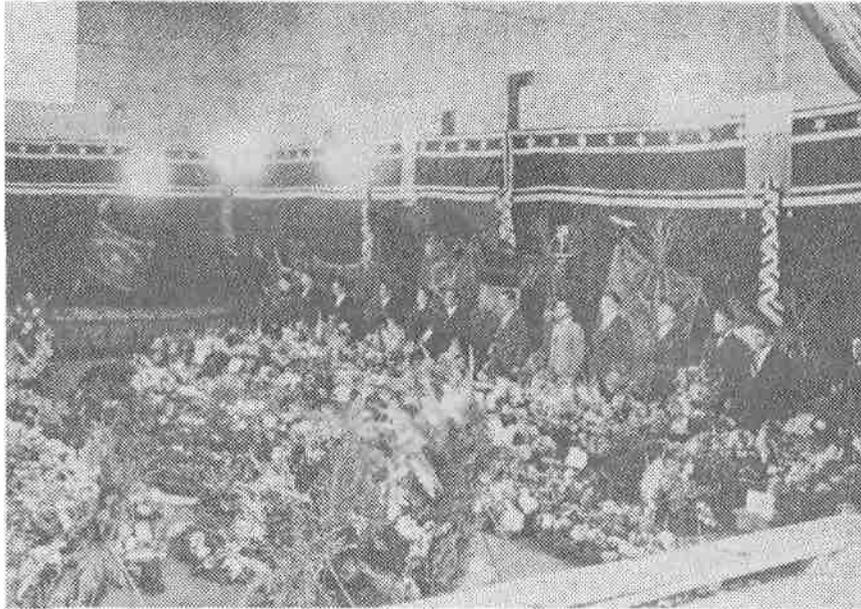
Sitôt installée, la municipalité adresse au chef du gouvernement, le général de Gaulle, *"l'expression de sa fidélité et de son entier dévouement"* pour préciser qu'elle *"émet le vœu que le programme du CNR soit appliqué dans son intégralité et le plus rapidement possible, la population de Rezé s'étant prononcée nettement pour sa réalisation (...)"* marquant ainsi un choix politique bien précis.

Confrontée aux problèmes de la reconstruction et de l'aide sociale, cette municipalité transitoire avant la mise en place définitive des institutions a pour première mission la translation des corps des fusillés dont elle prend en charge les frais d'obsèques.

L'unité de la gauche est alors consolidée autour du programme du C.N.R.. Les élections générales du 21 octobre 1945 sont un succès pour les partis qui s'en réclament, particulièrement pour le P.C.F. qui fait une percée et envoie un député de Loire-Inférieure, le rezéen Henry Gouge, à l'Assemblée Constituante.

A Rezé, le rapport des forces politiques apparaît ainsi : avec 40% des voix, la S.F.I.O. arrive en tête, suivie de l'Union Nationale et Républicaine du Général Audibert⁽⁴⁾ avec 23%, du P.C.F. (18,8%), du M.R.P. (7,7%), les radicaux et la jeune U.D.S.R. (mouvement de gauche issu de la Résistance) n'obtenant respectivement que 4,6% et 5%.

⁽⁴⁾ Sur laquelle liste figurent M^{rs} de Sesmaisons, Abel Durand et le maire de Bouguenais, M^r Robichon.



Chapelle ardente dressée dans la salle des fêtes lors du retour des corps des fusillés

Au plan national, le "tripartisme" naît au sein du gouvernement présidé par de Gaulle dans lequel entrent des ministres communistes. La période qui s'ouvre est marquée par le débat institutionnel, tandis qu'à Rezé deux débats occupent les édiles : l'examen du plan de reconstruction de la ville présenté par M. Roux-Spitz, architecte en chef du gouvernement qui prévoit une vaste zone portuaire en rive sud de la Loire ; le projet d'annexion de Rezé à Nantes auquel le conseil se déclare profondément hostile. En fait les deux dossiers se présentent dans la même période, en février 1946, et l'on voit bien que les projets nantais d'expansion des installations portuaires au sud de la Loire coïncident avec le plan de reconstruction. Un Comité de Défense des Intérêts Rezéens auquel participent tous les partis politiques représentés localement se constitue. Un référendum est organisé. C'est massivement (deux tiers des votes) que les Rezéens rejettent le projet d'annexion, le 13 octobre.

La commune est alors en pleine structuration de ses services publics. Une nouvelle poste est édifiée à Pont-Rousseau, une infirmière est recrutée, une crèche

municipale instituée, et le tableau des effectifs du personnel communal pour 1947 affiche 56 employés (dont 30 auxiliaires !), ce qui, d'après les élus, est *"en dessous de toutes les villes à population comparable"*. Mais pour l'heure le débat politique reprend le dessus. La résistance du P.C.F. aux choix institutionnels en cours a pour conséquence la dégradation des rapports avec la S.F.I.O.. Un train de réformes impressionnant a été entrepris et lors des nouvelles élections générales de juin 1946, à Rezé, si les socialistes confirment leur 1^{ère} place (26,8%), leur reflux est important tandis que le P.C.F. (22,4%) et le M.R.P. (17,7%) affichent un net progrès de leur influence. Après l'adoption de la nouvelle Constitution, l'élection législative de novembre inverse le rapport des forces rezéens. Avec 22,8%, le P.C.F. devance cette fois la S.F.I.O. qui poursuit son reflux (21,9%), le M.R.P. n'obtenant que 14,3%. Aussi la campagne des élections municipales (à la proportionnelle) du 20 octobre 1947 s'annonce passionnée sur fond d'importants conflits sociaux.

Nationalement, les communistes ont été "débarqués" du gouvernement par le

socialiste Ramadier. De Gaulle a fondé le R.P.F. et la S.F.I.O. préconise une 3^{ème} force "face au double péril communiste et gaulliste". A la veille des municipales, Blum déclare : "nous n'avons nulle intention comme la plaintive Iphigénie de tendre une tête innocente au fer communiste". Le maire, Arthur Boutin, devenu conseiller général du canton, conduit la liste socialiste à Rezé. Le résultat rezéen sera le suivant, alors que 5 listes sont en présence (moyenne des %) :

- liste du R.P.F. Glajeau : 31,6% (9 élus),

- liste socialiste de A. Boutin : 21,8% (6 élus),

- liste communiste de H. Gouge (député) : 20,7% (5 élus),

- liste M.R.P. de F. Dourdoigne 15,1% (4 élus),

- liste du radical J. Vignais : 10,8% (3 élus).

Majoritaires au conseil municipal, les élus de gauche concluent un accord, ce que dénoncent les 9 élus R.P.F. qui ne se présentent pas à la réunion du conseil le

26 octobre, indiquant par ce geste leur "volonté de ne pas s'associer à l'élection d'une administration socialo-communiste" ajoutant "qu'il n'a pas tenu à eux qu'une entente soit possible en dehors de cette combinaison". Ce sont donc 18 conseillers qui siègent pour élire le maire et 3 adjoints.

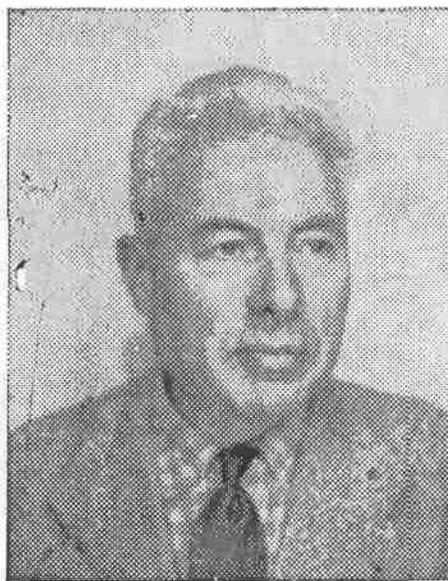
Avec 15 voix pour 3 votes blancs Arthur Boutin est réélu maire. La communiste Gisèle Hémon est élue 1^{ère} adjointe avec 14 voix, le socialiste Albert Boutin 2^{ème} adjoint avec 15 voix et le radical Jean Vignais 3^{ème} adjoint avec 14 voix.

La deuxième municipalité BOUTIN est en place. Durant les 17 mois qui vont

suivre, les séances du conseil municipal seront émaillées d'incidents. Ainsi la majorité municipale refuse au M.R.P. la pose de panneaux de signalisation des écoles privées, tandis qu'il se trouve une autre majorité pour refuser aux élus socialistes la prise en charge de leurs frais de déplacement pour se rendre à leur congrès à Paris.

En juin 1948, le maire et son équipe refusent de participer à l'inauguration du monument à la mémoire des marins à

Trentemoult sous prétexte qu'il a été érigé sur un terrain privé... alors que le ministre de la Marine fait le déplacement. C'est pourtant cette municipalité qui transforme la même année la bibliothèque populaire en bibliothèque municipale, entreprend des travaux de voirie et d'assainissement importants ⁽⁵⁾, fait édifier des logements provisoires pour les sinistrés, se préoccupe des constructions scolaires face à l'accroissement de



Arthur Boutin, maire

population de la commune, amène à Rezé la Sécurité Sociale, inaugure un Foyer des Vieux. Le corps des sapeurs-pompiers, par contre, disparaît. Mais les dissensions l'emportent. En janvier 1949, le maire est mis en minorité sur le contrôle de ses dépenses. Mis en cause dans sa gestion - notamment sur l'utilisation de 6 millions de francs représentant d'après J. Vignais le montant des dépenses de l'Atelier Municipal - A. Boutin adresse le 9 mars sa lettre de démission au préfet : "poursuivi par une campagne de calomnie depuis des semaines, étant assuré de ne plus avoir la majorité, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de maire de la

⁽⁵⁾ L'avenue de la Libération est ouverte, déviant ainsi la RN 137.

ville de Rezé. En vous offrant cette démission, je tiens de nouveau à protester de mon honnêteté. Si certaines erreurs de gestion peuvent m'être reprochées, le travail réalisé depuis le mois de mai 1945 dans cette Ville témoigne que nous n'étions pas en mauvais chemin. Je rentre dans le rang, décidé à continuer la lutte pour la défense de la collectivité, de la laïcité et de la République". Sa démission sera effective lors du conseil municipal du 27 mars 1949 qui élira son successeur. A. Boutin restera membre du conseil jusqu'en 1977. Il décède en son domicile rue Victor Hugo le 5 janvier 1980.

Mars 1949 - Mars 1959

BENEZET Georges-Albert (1892-1970)

Contrairement à toute attente, le nouveau maire élu par le conseil municipal le 27 mars 1949 n'est pas issu de la gauche municipale. Celle-ci est divisée. Déjà dans une séance précédente, le 12 mars une nouvelle majorité R.P.F.-M.R.P.-Parti Radical a permis l'élection d'un 4^{ème} adjoint, le radical Jean-Baptiste Marchais. Deux semaines après, le même scénario se reproduit. Après 2 tours de scrutin où chaque groupe présente son candidat, le R.P.F. soutenant Jean Vignais, au 3^{ème} tour, le gaulliste Georges Benezet est élu par 13 voix (R.P.F.-M.R.P.) contre 6 à Auguste Babin (P.C.F.), 5 à Albert Boutin (S.F.I.O.) et 3 à Jean Vignais (Radical).

Elu depuis 1947, G. Benezet est né à Nantes le 15 mars 1892. Représentant de commerce, le nouveau maire déclare entendre rendre régulièrement compte de son activité au conseil municipal.

Situation paradoxale que cette municipalité dirigée par un gaulliste dont la 1^{ère} adjointe est communiste. Le 2^{ème} adjoint socialiste démissionnaire dès le 29 avril est remplacé par l'élection d'un nouvel adjoint, le

docteur Henry Collet (M.R.P.) qui prend le 4^{ème} rang des adjoints derrière G. Hémon, J. Vignais et J.-B. Marchais. Bien des altercations interviendront encore au sein du conseil. Ainsi le socialiste Albert Boutin qui traite de "malhonnêtes" ses collègues signataires d'un procès verbal de délibération qu'il conteste (février 1950); ou encore la suspension d'une séance du conseil après le départ de plusieurs conseillers provoqué par le débat sur l'arme atomique introduit par le P.C.F. (mai 1950).

La France est alors installée dans la guerre froide. Un mouvement social d'ampleur répond à la politique gouvernementale qui s'inscrit dans le cadre du plan américain Marshall. Les grèves se multiplient que soutient un P.C.F. isolé à l'Assemblée, insulté par la grande presse, accusé de trahison. Au plan municipal, ce parti fait voter à plusieurs reprises des secours aux grévistes, soutenu par les socialistes, tandis que le radical Vignais estime que *"l'agitation permanente est contraire aux intérêts généraux de la nation"*.

Par contre, certains vœux jugés politiques par la majorité des élus sont rejetés, ainsi cette demande du groupe communiste de débaptiser la rue Thiers⁽⁶⁾ pour la dénommer "rue du maréchal Staline" (!) en l'honneur du 70^{ème} anniversaire du premier soviétique (décembre 1949). Le 29 décembre 1949, la 1^{ère} adjointe communiste Gisèle Hémon étant démissionnaire, le gaulliste Raoul Cassard est élu adjoint, Jean Vignais devenant 1^{er} adjoint. Quelques mois plus tard, l'élection de G. Hémon est annulée par le Conseil d'Etat; parmi les motifs invoqués, le fait qu'elle était salariée de la commune au moment de l'élection.

Tandis que la municipalité envisage l'agrandissement des groupes scolaires et fait

⁽⁶⁾ Actuelle rue de la Commune de 1871.

procéder à l'arrachage de 57 marronniers de l'avenue de la Loire (actuelle rue du maréchal de Lattre) lors de l'exhaussement de la chaussée fin 1950, cesse le trafic des tramways pour cause de déficit ; bientôt les autobus leurs succèdent, et l'enlèvement des rails est l'occasion du déplacement définitif du marché de Pont-Rousseau ⁽⁷⁾ sur la place du

295 logements à la Bouvardière (la Maison Radieuse de Le Corbusier) et celle d'un immeuble collectif place des Martyrs. Les élections municipales ont lieu dans ce contexte le 26 avril 1953. Alors que la droite se réclame de la politique municipale menée depuis 4 ans et projette de poursuivre ses travaux d'aménagement (construction scolaire



On reconnaît de gauche à droite : M. Benezet, maire de Rezé. - M. Bonnome. - M. Le Corbusier - M. Morris, préfet. - M. Raulo, président de la Maison Familiale.

Pose de la première pierre de la Maison Radieuse (octobre 1953)

Champ de Foire.

Les élections législatives de juin 1951 - le système des apparentements a remplacé la proportionnelle - opèrent des reclassements politiques, sur fond de guerre d'Indochine. Si, à Rezé, le P.C.F. reste la 1^{ère} force politique (23,1%) devant le R.P.F. (21,5%), le Parti Radical (17,2%) et la S.F.I.O. (15,5%), la droite entre plus nombreuse à l'Assemblée Nationale et une longue période de réaction sociale aiguë accompagne les expériences gouvernementales Pinay (1952) et Laniel (1953).

La municipalité rezéenne entreprend quant à elle une politique d'aménagement et de reconstruction de la ville. Ainsi, elle autorise la construction de 100 logements ouvriers à la Balinière par les Castors, celle de

à l'Ouche-Dinier, colonie de vacances à la Pinelais, achèvement de la salle des fêtes, incitations à l'installation d'industries...) les listes de gauche prônent une politique sociale et laïque, d'aménagements sportifs, d'extension des réseaux (eau, gaz, électricité).

Voici les résultats (moyenne des pourcentages) et le nombre d'élus obtenu par chaque liste :

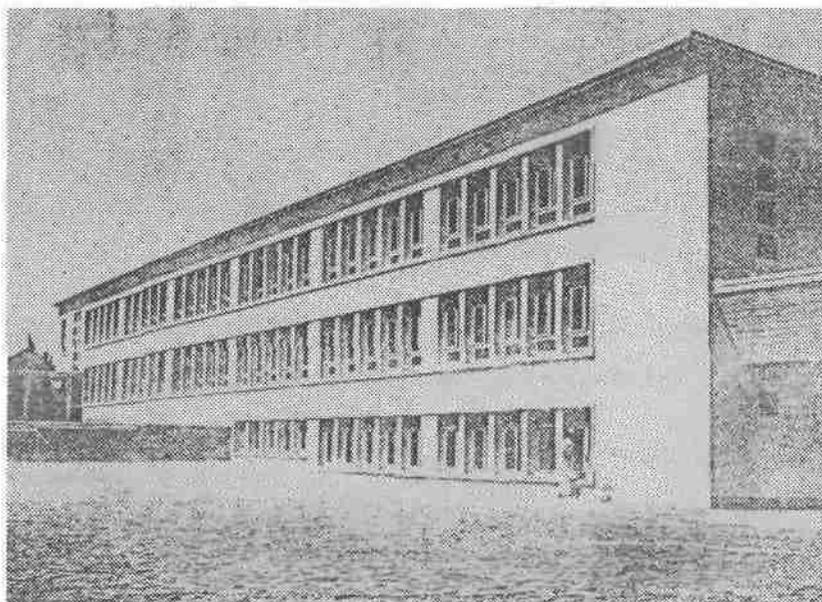
- Union Républicaine et d'Intérêt Communal (Benezet) : 27,4% - 8 élus ;
- Union Ouvrière et Démocratique (P.C.F.) : 18,3% - 5 élus ;
- Socialiste S.F.I.O. et de Défense Laïque : 16,7% - 5 élus ;
- Action Sociale, Familiale et d'Intérêts Communaux (M.R.P. - Indépendants) : 15,1% - 4 élus ;
- Radicale et Radicale Socialiste... : 12,6% - 3 élus ;

⁽⁷⁾ Alors rue Sadi Carnot, actuelle rue Jean Jaurès.

- Union des Indépendants (R. Cassard) : 9,9% - 2 élus.

Avec le M.R.P. et l'Union des Indépendants, G. Benezet obtient une majorité municipale qui le reconduit au fauteuil de maire lors de l'installation du conseil le 3 mai, par 14 voix contre 5 à A. Babin (P.C.F.), 4 à A. Plancher

engagés dans le précédent mandat : école de l'Ouche-Dinier, agrandissement des écoles de Ragon et de la rue du lieutenant de Monti, de la mairie, Maison Radieuse de Le Corbusier, lotissement de la Houssais,... (1954-55). 1954 : c'est l'année de l'expérience gouvernementale Mendès-France et du



Ecole de l'Ouche-Dinier lors de l'inauguration (1955)

(S.F.I.O.), 3 à J. Vignais (Radical) et 1 à F. Massieu (S.F.I.O.).

Cette deuxième municipalité

BENEZET est constituée avec 3 adjoints : le Docteur Collet (M.R.P.), Raoul Cassard (Indépendant) et Emile Merrand (liste d'Intérêt Communal). Le 6 juin 1953 un 4^{ème} adjoint supplémentaire est élu en la personne de Madame Clair Gendron (M.R.P.) ⁽⁸⁾.

Cette municipalité est confrontée dès le mois d'août aux graves problèmes sociaux consécutifs aux grandes grèves secouant le pays - qu'à la demande des élus communistes la municipalité soutient en demandant l'abrogation des décrets Lanier-Reynaud ! Elle réalise les grands travaux de construction

déclenchement de la guerre d'Algérie. Avec 19 000 habitants recensés cette année-là, Rezé, que le maire tente vainement de faire dénommer officiellement "Rezé-lès-Nantes" (le ministère de l'Intérieur le refusera), est confronté à de sérieux problèmes budgétaires. Lors de l'adoption du budget en janvier 1954, le conseil débat *"des difficultés financières dans lesquelles se débattent les communes banlieue immédiate des grandes villes"* qualifiant la situation rezéenne de *"tragique"* ; le communiste M. Frétin propose même de mettre le budget en déséquilibre. En février 1956, c'est à l'unanimité que les élus adoptent un vœu demandant à ce que soit votée *"une loi mettant fin à l'accroissement constant des dépenses mises à la charge des collectivités (...) et demande que le parlement se saisisse directement et d'urgence des*

⁽⁸⁾ La démission de R. Cassard provoquera l'élection comme adjoint du radical G. Pariche le 21 novembre 1953.

problèmes vitaux pour l'avenir des communes françaises".

Cette même année 1956 est constitué un groupement d'urbanisme de l'agglomération nantaise auquel adhère la Ville de Rezé (seuls les 5 élus communistes demandent l'ajournement de la décision, craignant une mise en cause de l'autonomie communale) alors que les élections législatives de janvier ont envoyé une majorité de gauche à l'Assemblée Nationale ⁽⁹⁾. A Rezé, avec 25,7% des voix, les socialistes repassent au plan électoral devant les communistes (24,8%), profitant de l'échec radical (10,6%). L'envoi de nouveaux contingents en Algérie, le vote d'une aide aux combattants par le conseil rezéen divisent la gauche : seuls les communistes opposés à la guerre d'Algérie ne votent pas cette aide comme ils refuseront une aide financière à la Hongrie votée à la demande des élus socialistes.

En mai 1957 est inauguré officiellement le théâtre municipal (salle des fêtes réaménagée). En novembre, la municipalité met fin au service municipal des bateaux, déficitaire depuis de longues années, contre l'avis des élus de gauche opposés à la disparition de la régie directe.

La même année a été mise en service la nouvelle R.N. 23 (route de Pornic) et la municipalité projette une nouvelle école au Chêne-Creux. La zone d'habitation du Château de Rezé (les Monti ont été expropriés l'année précédente) en est au stade de l'avant-projet, tandis que les réseaux de voirie, d'assainissement et de collecte des ordures ménagères s'étendent.

En mai 1958 le docteur Collet, 1^{er} adjoint, décède. E. Merrand, adjoint aux travaux lui succède tandis qu'un nouveau 4^{ème} adjoint est élu : Marcel Neau (liste d'Intérêt Communal).

Au plan national, les événements précipitent la fin d'une époque : après le coup de force en Algérie, le général de Gaulle accède au pouvoir. En quatre mois, il met fin au régime de la IV^{ème} République et met en place de nouvelles institutions dont nombre de démocrates combattent le caractère autoritaire.

A Rezé le rapport des forces politiques est devenu plus favorable à la gauche. Lors des élections de mars 1959, celle-ci bat le maire sortant. Georges Benezet achève donc son mandat de maire le 21 mars 1959. Il décède à Nantes le 18 février 1970.

Yann VINCE

⁽⁹⁾ Un gouvernement de "Front Républicain" est constitué par la gauche non communiste.

La Galarnière

Le village de *la Galarnière* est encore aujourd'hui presque intact. Il a donné son nom à une longue rue, mais qui est de direction contraire à ce qu'au Moyen-Age on pouvait appeler *la Galarnière*, et qui allait d'ouest en est, du village de *la Gagnerie* à celui de *la Grand'Haie*. En fait, il s'agit d'une ligne de défense reliant les châteaux seigneuriaux du même nom. Elle se continuait, sous d'autres noms, de *la Grand'Haie* aux *Pellouailles (la Motte)* sur la Sèvre.

Le château de *la Jaguère* était construit sur une motte, et celle-ci était encore visible il y a moins de cent ans. Bizeul la décrit ainsi : "(c'est) *une motte aplatie de 142 pas de tour au fond du fossé et de 13 pieds de diamètre au sommet. Le fossé a encore aujourd'hui 15 pieds de largeur et 7 à 8 pieds de profondeur. A l'ouest et au joignant de la motte, il existe une mare marécageuse alimentée par une source abondante qui forme le ruisseau servant de limite aux paroisses de Bouguenais et de Rezé*". En réalité, le ruisseau vient du *Genestais* et cette source n'est qu'un apport d'eau sur son cours.

On remarque la forme générale de l'habitat ancien de *la Jaguère* dont la courbe épouse celle de la motte. Il était vraisemblablement inscrit dans la basse cour du château. A l'opposé de la motte, on remarque *la Fenêtre*, toponyme qui, aux *Chapelles*, correspond à une tour de guet (*le Guignet*).

Un chemin montait de *la Jaguère* à *la Sansonnière*, bordant la terre dite *la Cadoire*. Ce toponyme se rencontre également à Bouguenais. Du fait qu'il se situe sur le site de *Ratiatum*, Léon Maître a écrit

que c'était là un nom limpide et qu'il fallait le rattacher au latin "cadere" issu du verbe "cado" qui signifie tomber, d'où un sens de champ de ruines. Je ne partage pas ce point de vue et je présume qu'il s'agit d'un lieu où il y avait une fermeture, d'après l'ancien français "cadène" (cf. *la Cadène* au bout des ponts de Thouaré) qui signifie chaîne, issu du latin "catena" qui a aussi donné cadenas. Cette fermeture concerne la route de Machecoul au bord de laquelle on trouve anciennement *la Clauderie*, du verbe latin "claudere" qui signifie fermer une route. Le lieu-dit *la Cadoire* est étendu et vient donc border notre chemin jusqu'aux abords de *la Sansonnière*, ancienne métairie et maison noble détachée de *la Jaguère* à la fin du 17^{ème} siècle pour être rattachée directement au comté de Rezé. Ce toponyme se retrouve au village du *Chêne* en Vertou. Le lien avec le nom Samson est certain, mais rien ne nous indique si c'est là un nom de famille ou si c'est une image en rapport avec le personnage mythique symbole de force, car il y avait là une tour de défense, le tref, c'est-à-dire le mât. Le mot ancien "tref" a une variante "tré", reconnaissable dans *la Trémissinière* à Nantes et *le Grand-Trémoutier* à Vertou. A l'origine de *la Trémissinière*, au bord de l'Erdre, il y a un seigneur Meschineau qui fit construire une haute tour dite le Tré-Méchineau, d'où le nom du village (*la Trémeschinière* très certainement). *Le Grand-Trémoutier* se situe à la sortie du bourg de Vertou en direction de Saint-Fiacre, et l'ancien cadastre nous montre qu'une importante motte y existait encore au début du 19^{ème} siècle. On remarque, à toucher, un lieu-

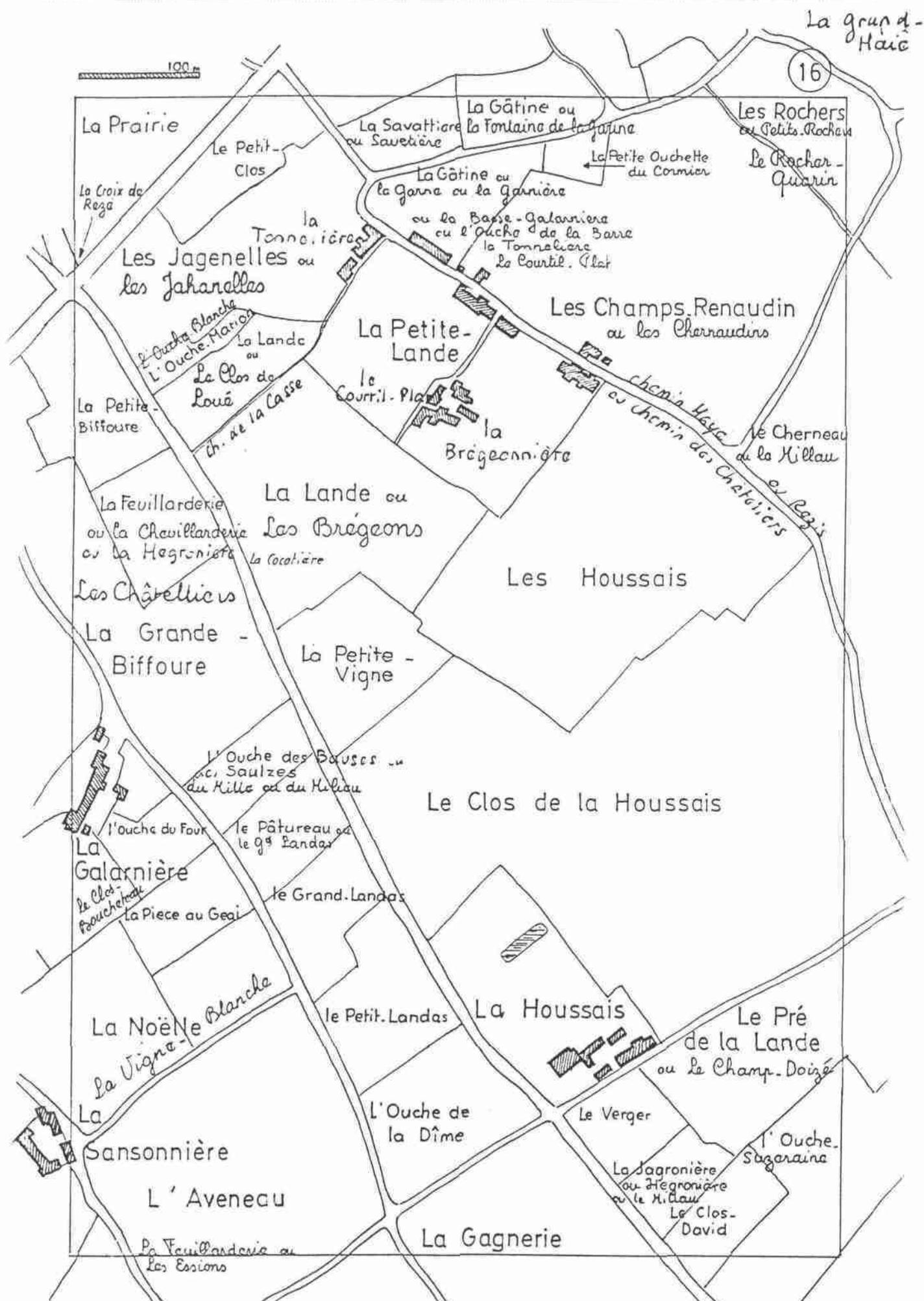
dit *la Galindre* (*la Galingue* en 1750). *Le Grand-Trémoutier*, c'est le grand mât du moustier (le monastère bénédictin de Vertou), image pour une haute tour de défense. Cette comparaison avec un mât de navire est complétée par *la Galingue* où l'on reconnaît le mot "calingue", forme ancienne de "carlingue", mot qui désigne la pièce parallèle à la quille d'un navire dans laquelle vient se prendre le mât. Il y a donc là une remarquable image pour la motte et sa tour. On comparera avec *le Fougant-de-Mer* à Bouguenais, le mât qui résiste aux tempêtes.

Nous quittons le Tref de la Sansonnière et traversons le chemin menant du *Haut-Landreau* à *la Classerie*. La terre que nous gagnons est cadastrée *le Clois* et aussi dite *la Barre*. A chaque fois que nous avons rencontré ce dernier toponyme, il s'est avéré correspondre à un ouvrage défensif et il n'y a aucune raison, bien au contraire, de faire une exception, d'autant plus que le Clois (à ne pas confondre avec clos) semble spécialisé pour désigner les lieux fermés militairement.

Nous atteignons *les Grands-Courtils de la Galarnière* (version cadastrale), lieu-dit, plus anciennement *l'Ouche-du-Puy* ou encore *le Bois-des-Haies*. Ce dernier toponyme s'est rencontré au bourg de Rezé où il correspondait à une maison noble. Je maintiens qu'il n'y a là rien qu'il faille comprendre au sens ordinaire des mots "bois" et "haie". C'est pour moi le plessis des défenses et ce n'est pas *l'Ouche-du-Puy* qui va contre cette hypothèse. Le mot "puy", la hauteur, désigne ici un tertre artificiel, base d'une tour protégeant le village de *la Galarnière*.

Celui-ci apparaît parfois sous les noms de *la Haute-Galarnière* ou *la Soubzaine-Galarnière* (ce qui a le même sens). *La Basse-Galarnière* se trouve au delà du

village de *la Petite-Lande*. Le mot "galerne" ou "galarne" est connu pour désigner les vents de nord-ouest, et l'on voit mal comment ce sens pourrait s'appliquer ici. On remarque que, dans le Pays de Retz, le Berry et dans la vallée de la Loire angevine, les "vents de galerne" désignent la bise, le vent d'est. Dans ces conditions, l'orientation ne peut expliquer le mot "galerne" que personne n'explique, quoique tout le monde s'accorde à lui attribuer une origine celtique. Verrier et Onillon, qui ont mené un gros travail sur les parlers d'Anjou, ont souligné la contradiction entre l'usage du mot sur les plateaux et dans le val de Loire. Ils ont judicieusement fait un rapprochement avec le mot anglais "gale" qui désigne les vents forts, sans considération de direction. On peut encore comparer avec le gaélique "gala" qui a le même sens. C'est bien la racine celtique "gal" qui se rapporte à la force qu'il faut reconnaître ici et non une direction. C'est elle qui a donné notre mot "gaillard" par l'intermédiaire du gallo-romain "galia". Alors on explique les lieux-dits le (ou la) Galline de la toponymie. *Le Galerne*, près de *la Ville-au-Blanc*, à Vertou, *le Petit-Galerie*, au *Portereau*, en Saint-Sébastien, sont des forts (le mot "porterel" a ce sens). *La Galarnière* est alors une ligne fortifiée, ce que nous sommes en train de montrer. Un chemin menait à peu près certainement de *la Sansonnière* à *la Galarnière* et se continuait vers *la Petite-Lande*. Le réseau bordait cette probable voie coupant l'un après l'autre les chemins de direction nord-sud. Nous traversons donc l'un de ceux-ci (actuelle rue de la Galarnière). La terre où nous pénétrons est cadastrée *les Bifoures* et dite aussi anciennement *les Châteliers*. Ce dernier parle de lui-même. Le premier signifie "la terre à deux ouvertures", d'après le latin "biforis". Enclavée dans cet ensemble, se trouve *la Feuillarderie*, lieu encore dit *la Chevillarderie* et *la Hégronnière*. Pour comprendre le premier



de ces noms, on se rapportera à un second lieu-dit *la Feuillarderie*, à *la Chênaie*, et à un troisième, proche de *la Classerie* (d'où le nom de rue). Il en existe un quatrième aux *Chapelles*, mais je n'ai pu le situer. *La Feuillarderie* proche *la Classerie* est encore dite *les Essions*. Dans ce dernier nom, on reconnaît le mot ancien "essaune" qui désigne des bardeaux et grandes planches de bois. Le mot "feuillard" désigne aujourd'hui des plaques de métal mais, en Anjou, il se rapporte aussi à des plaques de bois, des bardeaux, et c'est là la survivance probable d'un usage médiéval général. Nous avons là des indications précieuses sur l'aspect de la plupart des tours jalonnant les réseaux défensifs rezéens. *La Feuillarderie* et *les Essions* nous indiquent qu'elles étaient faites de planches de bois et *la Chevillarderie* nous montre les chevilles saillantes liant ces planches à l'ossature et qui devaient leur donner un aspect hérissé. *La Hégronnière*, c'est "le nid de hérons" (anciennement "hégron"), autre image pour une tour.

Nous franchissons une nouvelle voie (actuelle rue Maurice Jouaud) et continuons en suivant le chemin de *la Casse* (actuelle rue Fouin). Au nord se trouve d'abord *l'Ouche-Marion* (ou *l'Ouche-Blanche*) puis *le Clos de Loué* (ou *la Vigne de Loué*). Il faut entendre *le Clos de l'Hoë*, d'un mot qui désigne une motte, un tertre, et que nous avons rencontré au bourg de Rezé avec *la Cour de Loué*. La motte en question existait encore au 18^{ème} siècle et elle est mentionnée à deux reprises dans un acte de 1779. Le chemin de *la Casse*, c'est "le chemin de la fosse". Au sud, se trouve *le Courtil-Plat*, c'est-à-dire "le jardin hors des défenses". Avec la motte, on considérera *la Tonnelière*. Le mot "tonnelle", "tornelle", "tournelle" désigne une petite tour. Nous sommes à l'entrée nord du village de *la Petite-Lande*. La route de Machecoul passait autrefois à proximité donc nettement

plus au sud qu'actuellement. Par contre, elle amorçait ensuite un coude accentué vers le nord. Le tracé actuel jusqu'aux confins de Bouguenais est assez éloigné de l'ancien. Il date vraisemblablement du 18^{ème} siècle.

A toucher *le Clos de Loué* se trouve *la Jagenelle*, nom indiqué au cadastre de cette façon mais dont on trouve les variantes *la Jahanelle*, *la Jehanelle*, *la Jaguenelle*, *la Jatienelle*, *la Janelle*. La forme "*la Jagenelle*" est la plus fréquente, et l'on comprendra "la petite jagelle", c'est-à-dire "la petite prison", en rapport avec *la Savotière*, de l'autre côté du chemin où nous localisons le mot "savot" qui désigne une prison, un fort. Il y avait une porte fortifiée à la sortie nord de *la Petite Lande* (et le coude brutal de l'actuelle rue Berthomé n'y est pas étranger). Le chemin que nous traversons maintenant est une voie de grande ancienneté qui, autrefois, menait directement de *Mauperthuis* à *la Petite-Lande*, au *Chêne-Creux*, à *Ragon* et *les Chapelles*. La partie nord, dite *Chemin-Vieil*, a été intégrée au domaine de *la Chalonnrière* et a cessé sans doute depuis le Moyen-Age d'être à usage public. Au sud, suivant les actes, le chemin est dit *Chemin-Rezis* (sans doute "rezéen"), *Chemin-Hayé*, certainement "le chemin garni de défenses", ce qui confirme *le Chemin des Châteliers*.

La Savotière, qui fait face à *la Jagenelle*, est encore dite *la Barre* et *la Game*. Ce dernier nom se rapporte à un ouvrage fortifié. La variante "garine", mal comprise, va donner *la Gâtine* au cadastre. La terre voisine est dite parfois *la Garnière*.

Nous atteignons maintenant *la Basse-Galarnière*, au sud de laquelle sont *les Champs-Renaudin*. Au nord-est *le Chantaille* du cadastre, qui est *le Champ-Toil*, peut-être du nom de famille Le Toil attesté anciennement à Rezé. Suit *la Balinière*

dont nous évoquerons une autre fois le sens militaire, et nous parvenons au lieu-dit *les Rochers*, terre relevant autrefois des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, héritiers des Templiers. On sait combien le mot "roche" et ses dérivés sont fréquents dans la toponymie, et combien ils prêtent à interprétations divergentes. Ici un aveu des Hospitaliers nous précise *le Rocher-Guarin* (qui va devenir *le Rocher-Guérin*). Il faut comprendre *le Rocher-Carin*, c'est-à-dire "lieu fortifié". Nous sommes en présence de

l'équivalent d'un "Rochefort", et c'est bien le sens militaire qui s'impose. Au delà, nous atteignons le château seigneurial de la Grand-Haie.

De ce lieu, le réseau continue vers la Motte, alors qu'un autre s'en va rejoindre la Loire. Voici ce que nous révèlent les recherches.

Michel KERVAREC

Plans : M. Kervarec

Les Monnayeurs Rezéens

Des difficultés dans l'établissement de mon arbre généalogique m'ont amenée à m'intéresser aux monnayeurs rezéens travaillant à la fabrique de monnaie de Nantes aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Sur l'acte de décès d'un de mes ancêtres, Jean Ertaud, mort le 14 avril 1749 à l'âge de 67 ans, il était indiqué que, de son vivant, il avait été prévôt des ajusteurs. Sur son acte de mariage, il était précisé qu'il était fils de Jean. Deux Jean Ertaud pouvaient convenir, et il fallait déterminer lequel était le bon.

Je savais qu'il y avait eu à Rezé des familles de monnayeurs. J'ai donc cherché dans cette direction. Un livre du Marquis Granges de Surgères intitulé "Les artistes nantais du moyen-âge à nos jours" m'a donné la solution du problème. Ce livre a été édité le 31 décembre 1898. L'auteur explique, dans son prologue, que les noms qui figuraient dans son livre n'ont pas toujours été ceux des artistes même au sens le plus large du mot., mais qu'il n'a pas cru devoir rejeter de la liste les personnes ayant eu un savoir-faire reconnu. C'était une bonne idée car on trouve dans ce livre foule de renseignements sur les métiers les plus divers. Les "artistes" étant classés par ordre alphabétique, j'ai regardé les noms des familles les plus représentées dans les registres paroissiaux du Rezé de l'époque. J'ai trouvé des monnayeurs chez les Albert (ou Halbert), Aubin, Bertrand, Boju, Bruneau, Bureau, Chauvelon, Dejoye, Ertaud, Ferronnière, Gillard, Orioux, Peillac, Phelippes, la plupart d'entre eux habitant l'île des Chevaliers (la Haute Ile).

La curiosité m'a poussée à continuer mes recherches. Une fabrique de monnaie

avait existé à Rezé de l'époque romaine au 6^{ème} siècle environ. Elle avait cessé toute activité à l'époque de ces monnayeurs. Ceux-ci travaillaient à la fabrique de monnaie de Nantes.

HISTORIQUE DE LA FABRIQUE DE MONNAIE DE NANTES

On a battu monnaie à Nantes depuis une époque très reculée. La fabrication des monnaies rencontre six grandes périodes :

La période mérovingienne (de 550 à 753)

La ville de Nantes vivait sous le régime des évêques.

La période carolingienne (de 757 à 1225)

Les monnaies portaient le nom de la ville dans laquelle elles étaient frappées, pour Nantes : NANTIS.

La période de Dreux (de 1225 à 1341)

De cette époque subsistent des oboles, des deniers, des doubles deniers, marqués seulement de l'initiale de la ville : N.

La période d'imitation (de 1341 à 1364)

Les monnaies bretonnes ont le style des monnaies françaises tel le franc or et le gros d'argent.

La période bretonne (de 1364 à 1439)

La Bretagne est envahie par les troupes françaises. Le duc François II se réfugie à Nantes, qui est assiégée, pendant six semaines. L'ennemi bouté hors du duché, le duc accorde aux échevins de la ville, en signe de reconnaissance, le privilège de nommer leurs monnayeurs ainsi que de le

droit de "seigneurage", sur les monnaies, c'est-à-dire le pourcentage de métal précieux qui devait lui revenir.

La période française (de 1439 à 1539)

Epoque du mariage de la duchesse Anne avec le roi Charles VIII, puis avec Louis XII. Après la mort de la duchesse Anne en 1539, une ordonnance royale de François I^{er} mit fin au monnayage breton. Il est confirmé que la lettre N serait la marque de l'atelier de Nantes, mais de 1540 à 1547 cette lettre cédera la place à l'hermine, puis la lettre T apparaîtra en 1547 jusqu'à la disparition de l'atelier.

Une ordonnance de Louis Philippe en date du 16 novembre 1837 mit fin à son existence.

SITUATION DE L'ATELIER

Pendant 4 siècles, l'atelier occupait l'emplacement attribué par le duc Jean II : près du couvent des Jacobins, lieu que l'on pourrait situer dans le bas de la rue de Strasbourg, près du château et formant un angle avec le Port-Maillard.

An 1820, l'atelier fut transféré à l'emplacement du muséum d'Histoire Naturelle.

LE PERSONNEL

Il y avait trois catégories de personnel :

A - Le personnel de juridiction et de surveillance

1 - Les juges gardes. Ils étaient les juges spéciaux des monnayeurs avec appel à la Chambre des Monnaies de Paris, sauf dans trois cas : larcin, meurtre et rapt, qui étaient justiciables des tribunaux ordinaires.

2 - Les contre-gardes. Ils secondaient les premiers et contrôlaient la fabrication.

3 - Le procureur du Roi. Chargé de poursuivre les transgressions des ordonnances et règlements divers, il conservait la monnaie assisté des greffiers et sergents ou huissiers élus par les monnayeurs.

4 - Enfin, les prévôts des monnayeurs et des ouvriers. Egalement élus à vie parmi eux, ils étaient chargés plus spécialement de la surveillance et de la police des ateliers. Mon ancêtre Jean Ertaud était prévôt des ajusteurs.

5 - A partir du XVI^{ème} siècle, des généraux maîtres des monnaies furent établis à demeure, notamment à Nantes. L'appel de leur sentence était porté en dernier ressort à la Chambre des Monnaies de Paris.

B - Le personnel de direction

1 - A la tête, le maître appelé ensuite directeur de la monnaie, en général des nobles secondés par les essayeurs et les graveurs.

2 - Les essayeurs et les graveurs. Ils faisaient des essais ou des vérifications. Les graveurs chargés des poinçons et carrés ou coins étaient souvent des artistes émérites.

C - Le personnel d'exécution

Les rezéens appartenaient dans leur quasi-totalité à cette dernière catégorie :

- les ouvriers
- les monnayeurs
- les apprentis, appelés recuiteurs pour les ouvriers, et ricochons pour les monnayeurs

Le personnel féminin se composait des tailleuses. Elles n'accédaient pas au statut de monnayeur. Plusieurs rezéennes ont été tailleuses. Jeanne Bureau, Françoise

Chauvelon, Ollive Ertaud, Julienne Peillac, Marie Peillac notamment.

Pour être recruté, il fallait être "d'estoc et de lignée", c'est-à-dire présenter une supplique au maître d'atelier et se prévaloir d'un lien de parenté (fils, fille, petit-fils, neveu, frère) avec un monnayeur ayant exercé la profession. Il fallait également prouver être de bonnes mœurs et de foi catholique, apostolique et romaine.

Ils débutaient comme "ricochon", c'est-à-dire apprenti. Au bout d'un an, il fallait faire un chef-d'œuvre, à savoir la transformation de cinq mars de métal brut en flanc pour devenir ouvrier. Après un certain nombre d'années, l'ouvrier pouvait devenir monnayeur ; il devait faire le monnayage de 15 livres de billons, sous la surveillance d'un parrain.

Tout le personnel était administré par les prévôts et lieutenants des monnayeurs. A titre d'exemple, voici le règlement concernant le bon ordre de l'atelier :

- 1) Défense de jurer et de blasphémer le nom de Dieu,
- 2) Défense de s'injurier et de médire les uns des autres,
- 3) Défense de porter les armes ou bâtons au comptoir de la monnaie, de s'en menacer et de s'en frapper, à peine de 20 marcs d'amende et de privation de la charge,
- 4) Le vol et prêt à usure entraîne la perte des privilèges et l'exclusion,
- 5) Les monnayeurs doivent obéissance à leurs prévôts,
- 6) Des devoirs de charité sont imposés aux monnayeurs les uns envers les autres,
- 7) Les bonnes mœurs sont également réglées.

Les fonctions de monnayeurs ne s'exerçaient pas à temps plein et tous avaient un deuxième métier. Pour les rezéens, il

semble qu'ils aient été en majorité matelots ou pêcheurs. Cependant, ils s'engageaient, dès que le prévôt les faisait prévenir, à rejoindre la fabrique toutes affaires cessantes. Pour ne pas avoir obtempéré, des rezéens ont eu des amendes. La profession de monnayeur était très recherchée, non pour le salaire qui ne semblait pas élevé, mais pour les privilèges attachés à la fonction :

- 1) Exemption de contributions, impositions et charges publiques de toutes espèces, tailles, coutumes, péages, ost, guet, tutelle, curatelle,
- 2) Privilège de juridictions particulières ainsi que mentionné plus haut.

Ces privilèges étaient sources d'abus, et des mesures ont été prises en vue de les limiter. A titre d'exemple, en ce qui concerne les droits de douane sur le vin, une quantité déterminée a été allouée à chaque famille sans qu'il soit tenu compte de sa composition.

FABRICATION DES MONNAIES

Les procédés utilisés ont été successivement le marteau, le balancier et la presse.

Le marteau a été utilisé de l'antiquité la plus reculée jusqu'en 1645,

Le balancier, de 1645 à 1846,

La presse à vapeur ensuite, mais elle n'a pas été utilisée à Nantes, puisque l'atelier y a été supprimé en 1837.

ROLE DES REZEENS DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'HOTEL DES MONNAIES

Comme indiqué plus haut, les rezéens, dans leur très grande majorité, faisaient partie du personnel d'exécution. Accédaient aux fonctions de personnel de juridiction et de surveillance ceux qui avaient été élus par leurs pairs, prévôts des ajusteurs

	Monnoyeurs	ajusteurs	Tailleresses
p ^{re} de St. Julien Campagne	Dominique Nideler		Marie Therese Luce f ^e de Francois Brudon
p ^{re} de St. Jacques Campagne		Du Rocher forgeur.	
Trois de Neze Campagne	Silvestre Seillan	Jean Etard prouost de ajusteur	Jeanne Bureau f ^e de Julien Boujeu.
	Louise Sellas andré artaud	Philippe Phelipes	
	Cesard Chauvelon pere	Pierre Chauvelon	
	Pierre de joye	Louise de joye	
	Nicolas de joye	Charles Seillac	
	Guillaume Chauvelon	Silvestre Chauvelon	
	Nicolas Chauvelon	Simon Seillac	
	andré Bureau	Yves Seillac Verificateur	
	Robert Boujeu	Jean allan	
	Francois Gillard	René Cheneau	
	Pierre Gillard	Jacques orieux	
	Cesar Chauvelon filz	Martin Cheneau	
	Jean Etard	Guillaume orieux	
	Guillaume Seillac	Julien de joye	
	Yves Etard	Joseph de joye	
	Simon Cheneau	René Seillac	
	Silvestre Seillac	Silvestre de joye	
	Mathurin Bureau	Nicolas de joye	
	Francois Chauvelon	Quoime St. Sebastien Campagne	
	Sebastien Ferramine	Sebastien deliste forgeur	
	Francois Bertrand	Julien alben pere	
	René de joye	Nicolas Roullan	
	Michel olive	Etienne Roullan	
Yves Rouille	Francois Roullan		
	René alben		
	Sebastien alben		
	Philippe potiteau		
	René Cheneau		
	Michel alben		
p ^{re} de St. Sebastien Campagne	Jean Guilbau		
	Jean Roullan		
	Julien alben fils		
	René alben		
	Yves Pierre alben		
	Louise De Laubray		

et lieutenant des monnayeurs. On peut citer pour les premiers Jean Ertaud, Yves Peillac, pour les seconds André Ertaud, Guillaume Peillac, mais ils constituaient des exceptions.

Les archives de l'hôtel des monnaies concernant le personnel ne remontent qu'à la fin du 16^{ème} siècle (Archives Départementales B5290 et suivant).

A cette époque, de nombreux rezéens travaillaient à l'hôtel des monnaies. Au 18^{ème} siècle, des membres de ces familles y travaillaient encore. Il s'agit des Chauvelon, Dejoie, Ertaud et Peillac. Aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, il n'est pas exceptionnel de constater qu'un père et ses fils exercent simultanément des fonctions à l'hôtel des monnaies.

L'étude des arbres généalogiques montre que les mariages se faisaient fréquemment entre familles de monnayeurs et, autre fait à noter, entre familles de la même paroisse. D'ailleurs, les parrains requis lors de l'admission d'un ajusteur ou d'un monnayeur étaient toujours de la même paroisse.

D'un état du personnel en date du 26 février 1728 détenu par les archives municipales de Nantes (HH25), on peut tirer les constatations suivantes :

Le personnel de la monnaie appartenait à 8 paroisses dites de la ville de Nantes, et 9, dont Rezé, considérées comme campagne. Il y avait 62 monnayeurs dont 25 pour Rezé, soit 41%, 41 ajusteurs dont 18 pour Rezé, soit 43%. Ce sont des pourcentages très importants. Le personnel de l'hôtel des monnaies paraît considérable, mais, selon les ouvrages consultés, il semblerait que tous les employés ne travaillaient pas en même temps. D'autre part, notamment à Nantes, certains monnayeurs étaient des nobles. Ils étaient

reçus monnayeurs non pour travailler mais pour bénéficier des privilèges fiscaux.

En conclusion, on peut dire que Rezé a fourni un fort contingent de personnel à l'hôtel des monnaies, et ceci pendant plusieurs siècles. Pour quelles raisons, je n'ai pas pu le déterminer. Peut être y-a-t-il un lien entre cette concentration de monnayeurs sur Rezé et le fait qu'en 1515 des pêcheurs installés sur la Fosse avaient dû venir s'installer sur les bords de la Loire à Rezé. A propos de cet événement, l'abbé Travers, dans son livre "L'histoire de la ville de Nantes" indique que *"La Basse Fosse n'avait guère que des pêcheurs et des bateliers pour habitants, logés dans des huttes et cases convenables à leur état. Ces petites gens s'aviseraient d'aller à la pêche les fêtes de la Pentecôte 1515. L'officiel les condamne chacun à deux sols d'amende à la fabrique de la paroisse. Ils payèrent sans regrets (???) , cet argent devant servir à l'achat d'une croix d'argent pour l'église (compte de la fabrique de Saint-Nicolas 1515). <<Item se chargent d'avoir reçu de LXXIII (74) pescheurs de la Basse Fosse queulx furent taxés par l'officiel de Nantes chacun deux sols tournois pour employer à faire la croix du dit lieu de Saint-Nicolas, pourtant ils avaient pesché les jours des esferies de la Penthecote>> Tous ces pêcheurs se sont retirés à Trentemoux, à la Haute et Basse Aindre (Indre) et ailleurs et de belles maisons ont pris la place de leurs cases"*.

L'état du personnel de 1728 montre que le personnel habitait majoritairement des paroisses du bord de la Loire. Est-ce que les pêcheurs expatriés étaient déjà monnayeurs, ceci reste à prouver.

Suzanne BRIAND

Document : Archives Municipales de Nantes-
Série HH25

Précautions en cas de guerre (1562)

"Les ennemis du royaume sont proches en ce pays..."

Il est donné commission au trompette de ville de prévenir les habitants de Pont-Rousseau, Vretay (Vertais), Pirmil, Saint-Donatien, Saint-Clément, Saint-Sembin (Saint-Similien), du Bignon-Lestard (vers Graslin) et autres lieux circonvoisins de se munir de halberdars, piques et harquebuses, et même que ceux qui ont puissance en biens, d'avoir corcellets pour être prêts demain et se réunir au lieu qui leur sera assigné après que le trompette et tabourin auront sonné pour le service du Roy et garde de la ville... Que les habitants se munissent d'armes et de vivres et que ceux qui ne peuvent le faire sortent de la ville."

C'est là un arrêté pris dans le cadre de la guerre civile opposant catholiques et

protestants aggravée par le débarquement tantôt des Espagnols, tantôt des Anglais ou Hollandais sur les côtes. La population, comme on le voit, était mise à contribution. En 1568, les habitants de Nantes faisaient parvenir une requête au roi pour être déchargés de la garde de Pirmil, estimant que les voisins y suffisaient :

"De tous temps, il y a eu à la tour de Pirmy un capitaine à gages, à présent c'est un sieur de la Charte-Bouchère. Les paroisses de Pirmy, de Rezay et Vretais doivent fournir chacune à leur tour les hommes nécessaires à cette garde ; en conséquence, ils supplient Sa Majesté d'exempter les habitants de Nantes de ce service."

Je ne sais s'ils furent entendus.

Michel KERVAREC

Prix du Corbusier

Madame Vassener a trouvé dans la revue "Les vieux métiers" un article évaluant le coût de la construction de la Maison Radieuse à Rezé. Nous le reproduisons tel quel ci-dessous. Les personnes intéressées par le sujet peuvent se reporter à l'excellent article de Jean-Yves Cochais paru dans le n° 19 de notre bulletin.

COMBIEN A COUTÉ LE CORBUSIER ?...



il est une construction qui a fait parler et écrire, c'est bien la «Maison du Fada» comme l'appelaient les Marseillais et dont nous avons l'exemplaire n° 2 à REZÉ.

D'une conception révolutionnaire, cet immeuble sur pilotis (pour faire la part belle à la verdure environnante) a été construit au cours des années 1950.

La crise du logement était cruciale, Monsieur CLAUDIUS-PETIT était au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. L'expérience fût tentée. Voici ce qu'elle a coûté en millions de francs de l'époque.

Terrain	8 800.000 F (28.000 m ²)
Viabilité intérieure } Espaces verts }	2 900.000 F
Maçonnerie coffrée par plaques de béton cellulaire } (Enduits intérieurs et ragréage compris dans ce chiffre)	354 000.000 F
Fondations spéciales	2 400.000 F
Ménuiserie	97 000.000 F
Cloisonnements intérieurs	43 000.000 F
Ascenseurs	33 000.000 F
Revêtement sol Dalami	42 000.000 F
Canalisations, Sanitaires } Égouts jusqu'à la rue }	63 500.000 F

Peinture	24 500.000 F
Vitrerie double vitrage } Laine de verre s/plancher }	24 000.000 F
Chauffage, Ventilation } (Air conditionné) }	45 000.000 F (18° par 0 extérieur)
Serrurerie	8 000.000 F
Étanchéité des terrasses	9 800.000 F
Fourniture des chauffe-eau	2 600.000 F
Électricité	49 700.000 F
Diesel de secours	5 000.000 F
Branchements: E D F } G D F } EAUX }	8 700.000 F
	823 900.000 F
Pilotage	4 000.000 F
	827 900.000 F

qui, au 1^{er} Janvier 1960, devenaient 8 millions 279.000 F lourds pour 580 appartements, une maternelle (sur la terrasse) et un bureau de tabac. Ce n'était pas cher !

D'après des renseignements communiqués aimablement par Monsieur Jacques GAUDUCHEAU, ancien Directeur de la Maison Familiale

Vie de l'association

L'association, soucieuse du devenir du patrimoine rezéen, a envoyé par l'intermédiaire de son président deux lettres à la Municipalité de Rezé. La première concerne le château de la Balinière, la seconde le lieu-dit "les Marguyonnes".

Nous publions ci-dessous la première dans son intégralité et l'essentiel de la seconde.



REZE, le 2 FEVRIER 1995

SOCIÉTÉ DES AMIS DE REZÉ

Monsieur le Député-maire,

Nous estimons qu'il est de notre devoir d'intervenir auprès de vous et, comme l'on dit, de tirer la sonnette d'alarme au sujet du devenir de la Balinière.

L'hiver passe et nous sommes en 1995. Force est de constater que les promesses ne sont pas tenues et que, bientôt, c'est une ruine qu'il faudra restaurer... avec les surcoûts que les retards impliquent.

Alors même que ce courrier était en préparation, nous avons constaté que les familles en rapport avec l'école de musique, directement concernées, avaient les mêmes légitimes préoccupations. Il y a sans doute des priorités dans le domaine financier mais quand ce qui est culturel peut-il prendre le pas sur telle ou telle autre dépense ? Les reports peuvent ainsi se perpétuer d'année en année sans que jamais on n'ait autre chose que les mêmes assurances et les mêmes déceptions.

Les cartes de vœux des élus, pour l'année nouvelle représentaient une vue avantageuse de la Balinière. Etait-ce une promesse pour 1995 ? Nous espérons que oui et comptons pouvoir enfin assister à une première tranche de travaux.

Nous souhaitons être tenus au courant du calendrier des travaux, ce que l'on s'était engagé à fournir à notre association dans un passé pas si lointain.

Nous vous prions, Monsieur le Député-maire, de recevoir nos sincères salutations.

Archives

HÔTEL GRIGNON DUMOUIN
Place J.B. Devins
BP 159
44400 REZÉ Cedex
Téléphone 47 84 43 70
Téléfax 47 84 43 73

le Président,

M. KERVAREC.

La fin des Marguyonnes

Nous avons appris par la presse que la rue des Marguyonnes, dans le prolongement du nouveau pont des Trois-Continents, allait être débaptisée pour être nommée boulevard Victor Schœlcher et que la rue de la Basse-Ile devenait la rue Félix Eboué. Ainsi disparaît un fragment de notre histoire. Que faut-il donc faire, que faut-il dire pour que les élus comprennent l'intérêt qu'il y a à conserver le peu qui subsiste de la toponymie ancienne ? Ne suffit-il pas que l'on ai rasé tant et tant de témoignages de notre histoire ? Que l'on réserve les dénominations nouvelles à des voies nouvelles. Les Marguyonnes et la Basse-Ile ne gênaient personne.

Les Marguyonnes est un nom qui nous arrive du Moyen-Age quelque peu déformé. Jusqu'au 17^{ème} siècle, les actes indiquent "les Marguignoles". Ce nom peut être rapporté au mot ancien "margaignon" qui désigne l'anguille mâle (cf. "margain") et au toponyme "le Margat" dont on trouve un exemple dans le vallon de la Jaguère en amont du pont des Couëts. Ce dernier nom désigne un lieu marécageux et "les Marguignoles" ce sont les lieux boueux. Je n'ai pas trouvé d'autre exemple de ce

toponyme et, en conséquence, il y avait là un intérêt linguistique autant qu'historique. Mais ceci compte si peu !

"Les Marguignoles" furent coupées par une tranchée fortifiée au Moyen-Age. Celle-ci allait de la Loire au Seil, ce que nous rappelle le lieu-dit "les Brèches", pour le moment préservé (pour combien de temps ?). Ce même site était encore dit "la Faille", "les Arrest" et "les Marguenvilles". Dans ce dernier nom, on reconnaît les "margats en ville", c'est-à-dire "intra-muros", à l'intérieur du réseau fortifié.

En bord de Loire était "la Bourdonnière" ou "le Bohordais", souvenir probable des chevaliers du Temple. La "bohorde" ou "bourdon" était une lance portée par les chevaliers ("bourdonniers"). Au milieu des Marguignoles était un tertre indiqué "le Paradis", "les Millaux" ou "les Botteaux". Au sud, la tranchée aboutissait en rive du Seil face au château du "Pesle" ou du "Perle" (c'est-à-dire "le verrou") en aval du Port-au-Blé.

La toponymie est un trésor pour l'historien mais aussi pour tous. L'historien ne travaille pas que pour lui. Sinon, quel intérêt ?

Michel KERVAREC

INFORMATIONS



Une vue du stand des Amis de Rezé à la Foire-expo de septembre
(photo A. Le Goff)

Pour recevoir gratuitement les bulletins "l'Ami de Rezé", adhérez à l'"association des Amis de Rezé", CCP 4323.74 F Nantes
Cotisations pour l'année 1995 : 50 F et 20 F pour les scolaires.
Ces bulletins ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés sont en vente au siège de l'Association :

Archives de Rezé
Hôtel Grignon Dumoulin
44403 REZE CEDEX

Mise en page : L. et P. BIRON

Reprographie : OMI

